



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE DE
SIMIANE-LA-ROTONDE**

ALPES DE HAUTE PROVENCE

**Liste des délibérations prises lors de la réunion
du conseil municipal du 5 juin 2026**

PRESENTS : Thibault DALLAPORTA, Sylvaine JABRE, Léon AUBERT, Jean-Jacques BERTRAND, Thierry RIBOULET, Michel FRISQUE, Nathalie SORSANA, Elodie JARRY, Théo CHIARAZZO, Anthony RICHAUD.

ABSENTS REPRESENTES : Sylvie DUMAS qui donne procuration à Thibault DALLAPORTA, Josepha LEFEBVRE qui donne procuration à Elodie JARRY, Audrey ARNOUX qui donne procuration à Sylvaine JABRE, Nicolas ROBERTO qui donne procuration à Léon AUBERT.

ABSENTE : Johanna SEREE (présente à partir de la DE 2026-080).

SECRETAIRE : Nathalie SORSANA

DE 2026-079 - Elections sénatoriales 2026 – désignation des délégués du conseil municipal.

Les délégués du conseil municipal suivants sont élus :

- **Délégué 1** : JABRE Sylvaine, 14 voix
- **Délégué 2** : DALLAPORTA Thibault, 14 voix
- **Délégué 3** : ROBERTO Nicolas, 14 voix

- **Suppléant 1** : AUBERT Léon, 14 voix
- **Suppléant 2** : RIBOULET Thierry, 14 voix
- **Suppléant 3** : FRISQUE Michel, 14 voix

DE 2026-080 - Remplacement des fenêtres d'une classe de l'école communale.

Johanna SEREE est notée présente à 19h35, avant le vote de cette affaire.

Il est proposé de remplacer les 3 fenêtres de la classe de la directrice de l'école par des fenêtres double-vitrage.

Montant HT : 14 804.46 €.

Une subvention sera éventuellement sollicitée auprès de la Préfecture si le projet entre dans leur cahier des charges.

Adopté à l'unanimité

DE 2026-081 – Modification de la convention de mise à disposition de la salle des fêtes.

Il est proposé d'apporter quelques modifications à la convention en cours :

- Mention de la personne qui fait les chèques de location et de caution (ou les virements) car parfois ce n'est pas la même personne qui loue la salle et qui la paie
- Ajout des pièces justificatives : carte d'identité des personnes qui louent et qui paient

Adopté à l'unanimité

DE 2026-082 – Convention d'occupation des salles basses de l'ancienne mairie – renouvellement.

Il est proposé de renouveler la convention d'occupation des salles basses de l'ancienne mairie aux mêmes conditions, soit 200 € par an et d'ajouter la mention de tacite reconduction.

Adopté à l'unanimité

DE 2026-083 – Convention d’occupation du domaine public destinée à l’installation et à l’exploitation d’un réseau de communications électriques ouvert au public.

Il est proposé de signer une nouvelle convention avec la société TDF pour l’installation et l’exploitation du réseau de communications électriques sur le site de Vachères qui dessert la commune.

Le site de Vachères appartient au Département des Alpes de Haute Provence qui le loue à la commune.

Montant de la location annuelle : 3 300 €

Adopté à l’unanimité

DE 2026-084 – Création d’un poste pour accroissement d’activité au service de la cantine.

Il est proposé de prolonger le poste contractuel à temps complet au service cantine à compter du 15 juillet 2026 jusqu’au 31 décembre 2026. Le poste sera transformé en poste titulaire au point suivant.

Adopté à l’unanimité

DE 2026-085 – Création d’un poste permanent à temps non complet au service de la cantine.

Il est proposé de de créer un poste de titulaire à temps complet au service de la cantine à compter du 1^{er} janvier 2027.

Adopté à l’unanimité

DE 2026-086 – Création d’un poste pour accroissement d’activité aux services de l’école et de l’Accueil Collectif de mineurs.

Il est proposé de créer un poste contractuel à temps complet à compter de la rentrée scolaire 2026 aux services de l’école (70%) et de l’Accueil collectif de mineurs (30%), modulable en fonction des besoins en durée et en temps de travail.

Adopté à l’unanimité

DE 2026-087 - Création d’un poste saisonnier au service technique.

Il est proposé de créer un poste saisonnier à temps plein au service technique, à compter du 8 juin 2026, de mai à août chaque année, modulable en fonction des besoins en durée et en temps de travail.

Adopté à l’unanimité

DE 2026-088 – Acceptation de don grevé de condition et de charges.

Monsieur le Maire présente le courrier du notaire et propose d’accepter le don avec conditions et charges.

Adopté à l’unanimité

DE 2026-089 - Convention de mise à disposition de la halle couverte au preneur du restaurant La Palette.

Il est proposé ma mise à disposition de la Place couverte des halles au preneur de la Palette.

Adopté à l’unanimité

Fait à Simiane la Rotonde, le ... 11/06/2026 ..

Le Maire, Thibault DALLAPORTA

